

PRÉSENTATION, DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

***Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté
pour l'exercice financier 2026 (T-26-01)***

***Règlement imposant une taxe relative aux services
pour l'exercice financier 2026 (T-26-02)***

AVIS est par la présente donné, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du **lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h**, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, il y aura présentation et dépôt des projets de règlement suivants et il sera donné des avis de motion en prévision de leur adoption finale à une séance subséquente.

- ***Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2026 (T-26-01)***
- ***Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026 (T-26-02)***

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce **21 novembre 2025**.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant la présentation, dépôt et avis de motion des deux règlements suivants :

- *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2026 (T-26-01);*
- *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026 (T-26-02).*

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 21 novembre 2025

Fredy Alzate
Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
